



FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Stéréotypes filles-garçons : quel bilan sur dix ans, quelles priorités d'ici à 2030 ?

Dès leurs premières années, les enfants intègrent des représentations stéréotypées sur les aptitudes, les qualités et les rôles des hommes et des femmes, véhiculés, souvent de manière inconsciente, par la socialisation familiale, scolaire ou médiatique, mais aussi par l'observation du quotidien.

Chez les adultes, l'adhésion aux stéréotypes a diminué sur longue période, mais cette baisse s'est partiellement interrompue durant la dernière décennie, et un quart des Français continuent d'adhérer fortement ou modérément aux stéréotypes de genre, avec un écart significatif entre les femmes et les hommes. On observe même une recrudescence de certains préjugés, notamment chez les jeunes (56 % des 18-24 ans pensent que « les mères savent mieux répondre aux besoins des enfants que les pères », contre 50 % en 2014).

Le sondage inédit CSA-France Stratégie¹ auprès des 11-17 ans montre en outre que l'adhésion aux différences sexuées d'aptitudes et de rôles sociaux est précoce, notamment sur la vocation parentale des mères et leur capacité supposée au soin des autres.

La recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes bute sur la persistance de stéréotypes qui s'installent très tôt – les mères sont près de trente fois plus nombreuses à prendre un congé parental, et les femmes restent prédominantes dans les métiers de l'accueil du jeune enfant – et se poursuivent à l'école, malgré les initiatives pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Ces représentations sexuées jouent sur la réussite et l'orientation scolaire, où les écarts entre filles et garçons ne se sont pas réduits depuis dix ans, puis sur le marché du travail. L'impact de la maternité sur les trajectoires professionnelles est toujours marqué et durable (la maternité conduit à un écart de plus de 30 % entre le revenu des mères et celui des pères) et la segmentation sexuée des métiers reste forte (les métiers où un sexe représente plus de 65 % des employés devraient continuer à représenter d'ici la fin de la décennie 75 % de l'emploi). Les stéréotypes sont également très présents dans la sphère des loisirs et leur place est amplifiée par le développement des usages numériques. Ils ont aussi des impacts, différents selon le sexe, sur leur santé, physique et mentale.

La stagnation de l'adhésion aux stéréotypes voire la recrudescence de certains préjugés, en particulier chez les jeunes, nécessitent de porter une attention renouvelée à ce terreau des inégalités entre les sexes. Si les politiques publiques se sont attaquées aux effets les plus délétères des représentations genrées, au premier rang desquels les violences sexistes et sexuelles et les inégalités professionnelles, les actions sur les stéréotypes qui en sont le ferment ont été moins constantes, leur efficacité est restée limitée et les mesures prévues pas toujours suivies d'effet.

Une politique publique plus affirmée pour les combattre mérite d'être élaborée et pourrait reposer sur cinq priorités : garantir un portage politique fort et durable à la lutte contre les stéréotypes ; réduire la pénalité à la maternité et renforcer la coparentalité ; lutter contre les stéréotypes et renforcer la culture de l'égalité à l'école ; « dégenrer » l'orientation et les métiers ; lutter contre les représentations stéréotypées sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques.

NOTE DE SYNTHÈSE

MAI
2025

Cécile Jolly

Département Travail,
Emploi, Compétences

Marine de Montaignac

Département Société
et Politiques sociales

La *Note de synthèse* est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

1. L'enquête CSA-France Stratégie est disponible sur le site de France Stratégie.

INTRODUCTION

En 2014, France Stratégie publiait un rapport sur les stéréotypes filles-garçons², établissant un diagnostic dans cinq sphères clés de la vie quotidienne et formulant des recommandations de politiques publiques.

Dix ans plus tard, le constat est préoccupant : les avancées sont restées limitées, les stéréotypes de genre demeurent fortement ancrés et les inégalités persistantes, notamment du fait d'une action publique insuffisamment ciblée sur les causes profondes de ces inégalités.

La lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les inégalités sur le marché du travail sont certes devenues des priorités d'action (essentiels), mais l'engagement contre les stéréotypes s'est érodé, alors qu'ils constituent le terreau des inégalités, des discriminations, voire des comportements sexistes.

Une action volontariste pour les faire reculer est d'autant plus cruciale que de nouveaux défis ont émergé, en particulier la diffusion massive de clichés sexistes via les technologies numériques, et une résurgence préoccupante des stéréotypes chez les jeunes.

Face à ces signaux d'alarme, France Stratégie a souhaité, avec l'aide d'un groupe de travail composé de chercheurs, d'administrations, de représentants d'associations et de la société civile, dresser un bilan des évolutions intervenues depuis dix ans et identifier les actions à mener.

Ce rapport analyse dans un premier temps l'évolution de l'adhésion aux stéréotypes parmi les adultes, et présente les résultats d'une enquête inédite auprès de 1 500 jeunes français de 11 à 17 ans.

Il dresse ensuite un état des lieux des inégalités entre les sexes et des politiques publiques visant à lutter contre les stéréotypes ou les inégalités sexuées, mises en place sur la période dans le périmètre du rapport de 2014, en y ajoutant la dimension du numérique. L'analyse porte sur les différentes sphères de socialisation des enfants et des adolescents, de la petite enfance à l'entrée dans la vie active.

Le rapport formule enfin vingt propositions pour renforcer la lutte contre les stéréotypes d'ici à 2030 et en faire un levier central de l'égalité entre les femmes et les hommes.

DES STÉRÉOTYPES ENCORE TRÈS ANCRÉS CHEZ LES ADULTES ET PRÉSENTS DÈS L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Des représentations collectives qui alimentent les inégalités entre les sexes et s'en nourrissent

Représentations simplifiées d'un groupe humain, les stéréotypes permettent de faire face à l'abondance des informations reçues en les catégorisant rapidement et en généralisant les attributs des membres du groupe. Appliqué au genre, ce processus cognitif va prêter certains rôles sociaux, certaines aptitudes, ou certains traits de personnalité spécifiques à ce qui constitue traditionnellement le masculin et le féminin.

Ces stéréotypes assignent une place différente aux femmes et aux hommes dans la société (rôle central de la mère dans la sphère domestique, des pères dans la sphère professionnelle, compétences et goûts différents selon le sexe, etc.), mais ils affectent aussi les relations interpersonnelles entre les sexes et constituent le fondement d'attitudes et de violences sexistes. Véhiculés, souvent de manière inconsciente, par la socialisation familiale, scolaire ou amicale, les stéréotypes se diffusent également par imprégnation dans le système social dans lequel les individus évoluent.

Les stéréotypes participent en ce sens à la construction et à la reproduction des inégalités de genre, par la hiérarchisation entre ce qui est perçu comme masculin et féminin. Ces inégalités affectent les femmes (charges parentales inégales, impact sur les trajectoires professionnelles et les revenus, violences sexistes et sexuelles), mais également les hommes qui peuvent plus difficilement affirmer une autre masculinité. Ces stéréotypes, intériorisés par les individus dès leur plus jeune âge, sont amplifiés par des phénomènes d'autocensure (le préjugé induisant un manque de confiance en soi, par exemple en mathématiques pour les filles) ou de crainte de comportements sexistes ou discriminatoires.

Si les stéréotypes construisent les inégalités de genre, ces inégalités de fait nourrissent à leur tour les stéréotypes. En effet, ces préjugés se forment non seulement dans l'imaginaire collectif mais aussi dans l'observation du quotidien, en particulier chez les enfants. Par conséquent, changer les représentations implique aussi de réduire les inégalités de fait entre femmes et hommes. C'est une condition de l'égalité des chances pour toutes et pour tous.

2. France Stratégie (2014), *Lutter contre les stéréotypes filles-garçons*, rapport coordonné par Naves M.-C. et Wisnia-Weill V., janvier.



Un recul de l'adhésion aux stéréotypes en France qui s'atténue depuis dix ans, une résurgence chez les jeunes adultes

L'adhésion aux stéréotypes est mesurée au moyen d'enquêtes au niveau européen depuis 1981 et depuis 2000 en France.

Si plusieurs enquêtes se concentrent sur les adultes, peu de données permettent de mesurer l'adhésion des enfants et des adolescents aux stéréotypes filles-garçons. Pour combler ce manque, France Stratégie a demandé à l'Institut CSA de réaliser une enquête *ad hoc* auprès de 1 500 jeunes âgés de 11 à 17 ans, dont le questionnaire a été élaboré avec un groupe de travail composé d'experts.

La période de la préadolescence et de l'adolescence est en effet cruciale : dans ces tranches d'âge, les attentes sociales en matière de conformité aux normes de genre stéréotypées sont susceptibles de se renforcer et vont influencer leurs aspirations futures et leur bien-être. Cette enquête vise à identifier comment se positionnent les 11-17 ans par rapport aux normes genrées auxquelles ils sont confrontés dans leurs différentes sphères de socialisation (famille, école, pairs) et, d'une manière générale, dans les représentations culturelles (médias, réseaux sociaux, etc.).

Chez les adultes, une baisse de l'adhésion aux stéréotypes qui s'est partiellement interrompue durant la dernière décennie, avec une recrudescence de certains préjugés notamment chez les jeunes

En France, l'adhésion aux stéréotypes de genre, mesurée par les enquêtes internationales³ et françaises⁴, a diminué de manière générale et parfois spectaculaire depuis les années 1990 et 2000 et ce, jusqu'au milieu des années 2010. À titre d'exemple, la part de la population se disant d'accord avec l'affirmation selon laquelle « dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison » a diminué de moitié en quatorze ans, passant de 44 % en 2000 à 22 % en 2014. L'augmentation du niveau de diplôme et la chute de la pratique religieuse des babyboomers ont entraîné une convergence plus rapide de ces générations vers des représentations plus égalitaires⁵, et les hommes ont rejoint le niveau d'adhésion des femmes⁶.

Depuis le milieu des années 2010, les données françaises montrent une évolution plus contrastée selon les stéréotypes, avec une recrudescence de certains d'entre eux, en particulier chez les jeunes. Si les stéréotypes sur le partage genré des tâches économiques et domestiques continuent de reculer dans l'ensemble de la population, il n'en va pas de même de la prédisposition prétendument naturelle des femmes au travail parental et de leur capacité supposée au soin des autres (le *care*). Cette assignation au *care* n'est plus considérée comme une norme obligatoire, mais elle perdure sous la forme de compétences ou d'un désir présumé des femmes en la matière.

L'idée selon laquelle « avoir un travail, c'est bien, mais ce que la plupart des femmes veulent vraiment, c'est un foyer et des enfants » a connu une baisse notable depuis 2012 (de 20 points), même si elle reste présente pour 17 % de la population. De même, l'adhésion au cliché de l'homme « apporteur de revenu » et de la femme vouée à l'entretien du foyer ne recueille plus qu'un assentiment marginal en 2022⁷, alors qu'à l'inverse le fait qu'une femme travaille tout en s'occupant bien de ses enfants est une idée devenue prédominante⁸. En revanche, l'adhésion à l'idée selon laquelle « être femme au foyer donne autant de satisfactions qu'avoir un emploi rémunéré » se maintient à 27 % de la population en 2022, proche de celui d'il y a dix ans (30 % en 2012). Plus encore, 59 % des Français partagent en 2022 le présupposé que les « mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères », soit un niveau d'adhésion supérieur à 2014 (54 %) ; ils sont 41 % à préjuger que « les femmes font de meilleures infirmières que les hommes », un stéréotype également en augmentation depuis 2014 (35 %).

Au total, sur données françaises, un quart de la population de l'Hexagone continue en 2020-2022 d'adhérer fortement ou modérément aux stéréotypes de genre, avec un écart significatif entre les sexes : 58 % des Françaises rejettent ainsi modérément ou totalement les stéréotypes, contre 48 % des hommes⁹.

Si les jeunes adhèrent globalement moins que leurs aînés aux stéréotypes sexués, on observe toutefois une résurgence

3. L'European Values Study (EVS) depuis les années 1980 et l'International Social Survey Programme (ISSP) depuis les années 1990.

4. Baromètre de la Drees depuis les années 2000.

5. Papuchon A. (2017), « Rôles sociaux des femmes et des hommes. L'idée persistante d'une vocation maternelle des femmes malgré le déclin de l'adhésion aux stéréotypes de genre », dans Insee, *Femmes et hommes, l'égalité en question. Édition 2017*, coll. « Insee Références », mars.

6. Coron C. (2023), *Stéréotypes de genre et inégalités professionnelles entre femmes et hommes. Quelles responsabilités pour les organisations ?*, Caen, EMS Éditions, coll. « Questions de société ».

7. ISSP : 5 % des répondants considèrent en 2022 que « le rôle d'un homme, c'est de gagner l'argent du ménage ; le rôle d'une femme, c'est de s'occuper de la maison et de la famille », contre 12 % en 2012.

8. ISSP : l'affirmation selon laquelle « une mère qui travaille peut avoir avec ses enfants des relations aussi chaleureuses et sécurisantes » recueille l'adhésion de 87 % des Français en 2022, contre 81 % en 2012 et 73 % en 2002.

9. De Champs C. et Pirus C. (2024), « Des stéréotypes de genre encore très ancrés, notamment chez les hommes », *Études et Résultats*, Drees, n° 1294, février.

de plusieurs représentations genrées chez les 18-24 ans. C'est en particulier le cas de la vocation parentale des mères. En 2022, 56 % des 18-24 ans sont d'accord avec l'idée selon laquelle « les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères », contre 50 % en 2014. Les jeunes adultes sont aussi 23 % en 2022 à être d'accord avec l'affirmation selon laquelle « un enfant qui n'a pas encore l'âge d'aller à l'école a des chances de souffrir si sa mère travaille », un niveau comparable aux 70 ans et plus et en augmentation depuis 2012 (18 %). Et la part des 18-24 ans se disant « tout à fait d'accord » avec l'affirmation « les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons » a baissé de 62 % en 2014 à 53 % en 2022.

La France fait néanmoins partie des pays européens dont les représentations sont les plus égalitaires (juste derrière la Suède et l'Islande¹⁰) et où les différences entre les femmes et les hommes sur l'adhésion aux stéréotypes sont les moins marquées.

Des stéréotypes présents dès l'enfance et l'adolescence

Le sondage CSA-France Stratégie auprès des jeunes âgés de 11 à 17 ans confirme une adhésion précoce aux différences sexuées d'aptitudes et de rôles sociaux. La vision stéréotypée des adolescents baisse en moyenne avec l'âge, mais plus fortement chez les filles que chez les garçons.

Si, comme les adultes, les adolescents réfutent dans leur majorité l'exclusion des femmes de la sphère professionnelle, la vocation parentale des mères et leur capacité supposée au soin des autres d'une manière générale (le *care*) semblent déjà bien ancrées. Plus de la moitié d'entre eux (54 %) sont d'accord avec l'affirmation « les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants que les pères » et 44 % avec « les femmes font de meilleures infirmières que les hommes » (Tableau 1).

Tableau 1 – Une association des femmes au soin des enfants et au *care* déjà marquée

Question : es-tu d'accord avec chacune des affirmations suivantes ?

% d'accord	Ensemble	Filles	Garçons	11-14 ans	15-17 ans	Filles 11-14 ans	Filles 15-17 ans	Garçons 11-14 ans	Garçons 15-17 ans
Les filles ont autant l'esprit scientifique que les garçons	73 % (90 %)*	74 % (91 %)	71 %	72 %	72 %	75 %	71 %	69 %	73 %
Les mères savent mieux répondre aux besoins et aux attentes des enfants que les pères	54 % (59 %)	52 % (60 %)	56 % (59 %)	56 %	51 %	56 %	46 %	57 %	56 %
Les femmes font de meilleures infirmières que les hommes	44 % (41 %)	38 %	48 %	45 %	40 %	42 %	33 %	50 %	47 %
Les hommes sont de meilleurs chefs que les femmes	23 % (20 %)**	17 % (13 %)	28 % (27 %)	25 %	20 %	19 %	16 %	31 %	23 %
Dans l'idéal, les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants	19 % (19 %)	18 % (17 %)	20 % (21 %)	20 %	18 %	19 %	17 %	21 %	19 %

* Pour cette question, les répondants d'accord avec l'affirmation n'adhèrent pas au stéréotype sur des capacités intellectuelles différenciées entre femmes et hommes.

** Pour cette question, l'item de la Drees est : « Les hommes sont de meilleurs managers d'équipe au sein d'une entreprise que les femmes. »

Note : les résultats sont présentés hors NSP – entre parenthèses figurent les résultats du baromètre Drees pour les adultes.

Source : enquête CSA-France Stratégie

10. D'après les données de l'European Values Study (EVS) de 2017.

Les adolescents adhèrent peu, en revanche, à une majorité de préjugés sur les comportements et qualités supposés naturels aux filles et aux garçons. Ils réfutent l'impossibilité d'une amitié entre une fille et un garçon ou l'idée qu'un garçon ne doit pas pleurer, tandis que les jeux et pratiques culturelles sont peu empreints de clichés. L'adhésion est néanmoins forte sur la prédisposition supposée des garçons à la violence (58 %) et au sérieux des filles (49 %), comme sur le devoir de protection des garçons (60 %) et la soumission à l'apparence physique des filles (40 %). Enfin, les adolescents acceptent moins facilement qu'un garçon ait un comportement féminin que l'inverse, ce qui renvoie à la dévalorisation du féminin.

L'adhésion aux stéréotypes des adolescents reste néanmoins ambivalente : garçons et filles identifient très bien les attitudes stéréotypées que la société attend d'eux, qu'ils ne partagent pas ou seulement partiellement. Les garçons en particulier perçoivent que le courage, la force et la performance sont les premières qualités qu'on attend d'eux, mais valorisent davantage l'intelligence et le sérieux. Ces différences entre normes sociales perçues et adhésion des adolescents traduisent un accommodement entre leurs désirs individuels, les préjugés véhiculés et les différences de traitement sexuées qu'ils constatent dans leurs sphères de socialisation, en particulier sur les réseaux sociaux.

STÉRÉOTYPES ET INÉGALITÉS FILLES-GARÇONS DANS LEURS SPHÈRES DE SOCIALISATION : QUELLES ÉVOLUTIONS DANS LA DÉCENNIE PASSÉE ?

La recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes bute sur la persistance de stéréotypes qui s'installent très tôt dans les sphères de socialisation des enfants et des adolescents.

De la petite enfance à l'entrée sur le marché du travail, des stéréotypes persistants qui maintiennent des inégalités entre les sexes

Une prise en charge des jeunes enfants encore essentiellement assurée par les femmes

C'est au cours de sa socialisation précoce (0-6 ans) que l'enfant forge ses représentations sur les rôles et fonctions des hommes et des femmes. Les environnements dans lesquels il grandit – famille en premier lieu mais également modes d'accueil du jeune enfant – jouent un rôle prépondérant dans la transmission des représentations et

des stéréotypes de genre. Or « l'observation par le jeune enfant (de son environnement) le confronte à l'asymétrie des rôles des pères et des mères dans l'exercice des fonctions éducatives et de soins, ainsi qu'à l'omniprésence des femmes (et la rareté des hommes) parmi les professionnels le prenant en charge ». Ce constat du rapport de France Stratégie de 2014 a peu évolué depuis dix ans.

La participation des hommes aux tâches parentales reste inférieure à celle des femmes, quelles que soient les configurations familiales et de travail des couples, et cet écart est encore plus prononcé pour les tâches domestiques (ménage, cuisine, lessive, etc.). Ni l'expérience du confinement ni le développement du télétravail n'ont modifié cette répartition inégalitaire de la charge du foyer.

Si les deux tiers des pères prennent un congé paternité dont la durée a été allongée depuis 2021, ils sont toujours aussi peu nombreux (0,5 %) à prendre un congé parental à temps plein et l'écart entre femmes et hommes reste très important (14 % des mères y avaient recours en 2021)¹¹. Cette division des tâches parentales est encore renforcée pour les enfants de parents séparés, qui résident toujours majoritairement chez leur mère, même si la part de la résidence alternée progresse. Et cette charge parentale, plus forte pour les mères, constitue un obstacle à l'activité professionnelle des femmes.

Les politiques publiques visant l'implication des pères dès la naissance des enfants (dispositions des 1 000 premiers jours, réformes du congé paternité et du congé parental) n'ont pas produit les effets escomptés à ce stade, et le développement des capacités d'accueil des jeunes enfants est resté insuffisant pour permettre à toutes les mères qui le souhaitent de travailler.

L'asymétrie persistante des rôles parentaux entretient chez les enfants une vision stéréotypée de l'assignation historique des femmes à la sphère domestique et à leur rôle de mère. Elle est préjudiciable à l'égalité professionnelle entre hommes et femmes mais aussi source de reproduction des inégalités chez les enfants eux-mêmes, en matière de partage des tâches domestiques durant l'enfance mais aussi de trajectoire professionnelle future des filles.

L'assignation des femmes au soin des enfants se retrouve en dehors de la famille : la prise en charge des enfants entre 0 et 6 ans demeure comme il y a dix ans une « affaire de femmes », malgré des campagnes de communication en ce sens et la pénurie de professionnels dans ce secteur.

11. Périer H. et Verdugo G. (2021), « Cinq ans après la réforme du congé parental (PreParE), les objectifs sont-ils atteints ? », Policy brief OFCE, n° 88, avril.

Les assistants maternels restent à 98 % des femmes et la part des hommes enseignant à l'école maternelle demeure inférieure à 10 %.

Une école qui reste un lieu de transmission des stéréotypes et une orientation encore fortement sexuée

La socialisation genrée des enfants et des adolescents se poursuit à l'école. Si les politiques éducatives ont depuis dix ans multiplié les initiatives pour promouvoir la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes¹², force est de constater une résistance des assignations et des modèles genrés auxquels enfants et adolescents sont confrontés dans leur cursus éducatif.

La socialisation scolaire reste d'abord marquée par des représentations sexuées dans la littérature éducative et les manuels scolaires (invisibilité des femmes dans les grandes réalisations et assignation à un rôle de mère), même si des ressources alternatives ont été proposées depuis dix ans. De ce point de vue, la charte pour l'égalité filles-garçons dans les manuels scolaires, signée en octobre 2024, devrait promouvoir une vision plus équilibrée des sexes.

Les enseignants eux-mêmes peuvent être porteurs de stéréotypes, non seulement par les modèles qu'ils proposent aux enfants et aux adolescents (les professeurs des écoles sont à 83 % des femmes, et certaines disciplines du secondaire sont majoritairement enseignées par des hommes ou des femmes¹³) mais aussi par la projection de stéréotypes inconscients sur les comportements en classe et les aptitudes disciplinaires des filles et des garçons. Peu de pratiques pédagogiques « non genrées » ont été développées et les formations dispensées aux enseignants sur ces sujets restent insuffisantes.

La sensibilisation des élèves eux-mêmes à l'égalité entre les sexes et aux préjugés sexistes a souffert des retards dans la mise en place des séances d'éducation à la vie affective et sexuelle, pourtant prévues depuis 2001. Promulgué le 6 février 2025, le nouveau programme intègre des modules permettant de déconstruire les stéréotypes sexués de l'école maternelle au lycée et devrait concourir à la sensibilisation et la connaissance des élèves à ce sujet,

tout comme l'ajout d'éléments sur les stéréotypes dans le nouveau programme d'éducation morale et civique.

Les interactions entre élèves conservent également un caractère genré très marqué. Les violences au collège et au lycée restent ainsi très différenciées selon le sexe, les garçons étant plus souvent victimes de violences physiques, les filles de violence psychologique (mise à l'écart, humiliation, insultes sexistes)¹⁴. Comme il y a dix ans, les garçons sont toujours les auteurs de plus des trois quarts des incidents graves dans le cadre scolaire. L'image du garçon bagarreur et l'intériorisation par les filles de la dévalorisation du féminin se perpétuent, même si le niveau de violence diminue depuis dix ans. Des politiques volontaristes ont, en effet, été mises en place pour combattre les violences dans le cadre scolaire, mais elles ne comportent pas toujours de volet spécifique sur les différences entre les sexes.

Le maintien des stéréotypes a enfin des impacts sur la réussite et l'orientation éducatives et les écarts entre filles et garçons se sont accentués depuis dix ans. Le préjugé qui associe la masculinité à d'autres valeurs que celles de l'effort studieux (le courage et la force) peut conduire à des comportements plus compétitifs et plus indisciplinés en classe ainsi qu'à un sous-investissement qui défavorise les garçons en milieu scolaire, en particulier ceux issus de milieux modestes. Les sorties sans diplôme ont diminué mais les écarts persistent entre les filles (6 % en 2022, contre 9 % en 2012) et les garçons (9 % en 2022, contre 12 % en 2012). De même l'élévation du niveau de diplôme bénéficie toujours davantage aux filles (84 % de bachelières dans une classe d'âge en 2023, contre 79 % en 2013) qu'aux garçons (75 % de bacheliers en 2023, contre 71 % en 2013).

Les disciplines dans lesquelles filles et garçons réussissent restent également très différenciées, traduisant la persistance des stéréotypes sur les aptitudes sexuées (compétences langagières supposées féminines et compétences mathématiques supposées masculines) et les écarts se sont creusés (l'écart en mathématiques à 15 ans dans les tests PISA est passé de 6 points en 2015 à 10 points en 2022, en faveur des garçons ; l'écart en 3^e en compétences langagières et littérature est passé de 6 points en 2015 à 12 points en 2021 en faveur des filles¹⁵). Il est à noter que ces écarts genrés ne sont pas propres à la France.

12. Notamment par la mise en place de référents égalité dans les établissements scolaires depuis 2014, et depuis 2022 par la labellisation « Égalité filles-garçons » destinée à promouvoir une culture d'égalité dans les établissements scolaires et l'objectif d'une labellisation de 100 % des établissements du second degré d'ici 2027 – un établissement sur huit était labellisé mi-2024.

13. 80 % de femmes parmi les professeurs de lettres ou de langues dans le secteur public, 85 % d'hommes parmi les professeurs de technologie, mais une situation plus proche de la parité en mathématiques.

14. Données DEPP, Enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens en 2016-2017 et 2021-2022.

15. Enquête nationale Cèdre.

L'impact des rôles sociaux genrés est également très visible lors des choix d'orientation. Les jeunes femmes s'orientent beaucoup plus fréquemment dans les formations d'aide et de soin : elles représentent plus de 85 % des élèves en santé-social dans les voies technologique et professionnelle et les trois quarts des diplômés de l'enseignement supérieur dans les filières de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Inversement les jeunes hommes restent très majoritaires dans les filières scientifiques du supérieur (80 % des étudiants diplômés en ingénierie et numérique), et dans les formations techniques et de production des voies technologique et professionnelle.

Si le caractère sexué des filières s'est atténué depuis dix ans dans ces voies, il y demeure très marqué. Il est resté globalement stable dans l'enseignement supérieur, mais s'est aggravé dans le choix de spécialités au lycée général, sous l'effet notamment de la réforme du baccalauréat. Les filles ne sont, en terminale, plus que 42 % à suivre six heures de mathématiques en 2023 contre 48 % en 2019, ce qui entrave leur entrée dans nombre de formations scientifiques du supérieur.

Si la lutte contre l'orientation sexuée a bien été depuis dix ans un objectif affiché des politiques publiques, celles-ci se sont souvent limitées à une meilleure information et des initiatives volontaires, principalement axées sur l'accès des filles aux filières scientifiques, mais peu tournées vers l'orientation des garçons vers des filières très féminisées.

Sur le marché du travail, une pénalité à la maternité qui reste forte et une faible mixité des métiers

Les stéréotypes influencent également l'entrée des jeunes sur le marché du travail. Ils ont intériorisé une image inégalitaire de l'investissement professionnel et des métiers occupés par les parents, et plus généralement par leur entourage et dans la société, qu'ils risquent de reproduire dans leurs trajectoires professionnelles.

Si la place sur le marché du travail des femmes progresse depuis plus de vingt ans et si la bi-activité des couples est devenue la règle, le stéréotype de la mère, garante « naturelle » de l'éducation et du soin des enfants, et celui du père, garant « naturel » du revenu du foyer, influencent toujours les comportements sur le marché du travail.

L'impact de la maternité sur les trajectoires professionnelles des femmes demeure ainsi marqué, y compris dans

les jeunes générations. L'écart d'activité entre les sexes aux âges de la parentalité a cessé de reculer depuis dix ans et reste élevé (8 points). Contraintes par leur charge parentale, les femmes sont plus souvent à temps partiel, moins mobiles professionnellement et moins promues. Partant, elles occupent des postes moins qualifiés et moins rémunérateurs malgré plusieurs avancées législatives¹⁶. Si les femmes restent majoritaires parmi les moins qualifiés (trois employés et ouvriers peu qualifiés sur cinq sont des femmes) et parmi les travailleurs à temps partiel, l'écart avec les hommes s'est néanmoins réduit depuis dix ans. Les femmes ont toujours moins de chances d'accéder à un poste de cadre que les hommes, pourtant moins nombreux à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur. On constate même, parmi les jeunes générations, un recul de la probabilité d'être cadre pour les femmes, à niveau de diplôme et spécialité de formation comparables.

Les inégalités salariales se sont réduites sur la période : à temps de travail égal, l'écart entre les sexes est passé de 19 % en 2013 à 14 % en 2023 dans le secteur privé. À poste comparable (même profession chez le même employeur), l'Insee estime cet écart à 3,8 % en 2023. Mais leurs trajectoires professionnelles sont toujours pénalisées par la maternité et les écarts de revenu avec les hommes se maintiennent à long terme après la naissance des enfants. Alors que le revenu des hommes n'est pas affecté, l'arrivée des enfants engendre une perte de 38 % de leur revenu du travail dans les dix années suivant la naissance, du fait d'une moindre participation au marché du travail, d'une baisse des heures travaillées et de leur salaire horaire¹⁷. La persistance, pour les mères, d'un arbitrage entre le travail rémunéré et le soin des enfants traduit la permanence d'une norme genrée où le *care* reste assigné aux femmes.

Ces normes de « travail » selon les sexes s'appliquent aussi aux métiers exercés, différents qu'on soit femme ou homme. Et c'est la seconde inégalité à laquelle les enfants et les adolescents sont exposés et qu'ils reproduisent très tôt dans le choix de leurs orientations scolaires. La mixité des métiers a certes continué de progresser depuis dix ans, mais elle ralentit et maintient une division sexuée des professions où les fonctions de la sphère autrefois domestique semblent « réservées » aux femmes et celles techniques et/ou mobilisant la force physique aux hommes. Ces métiers à dominante féminine

16. Notamment, la loi Rixain de 2021 qui fixe des quotas de 40 % de femmes cadres dirigeantes de grandes entreprises d'ici à 2030 ; l'index égalité professionnelle en 2018 obligeant les entreprises de plus de 50 salariés à publier et corriger les écarts de rémunération ; la loi Sauvadet de 2012 imposant un seuil minimal de primo-nominations de chaque sexe aux postes à responsabilité dans le secteur public.

17. Auriol E., Landais C. et Roussille N. (2024), « Égalité hommes-femmes : une question d'équité, un impératif économique », *Les notes du conseil d'analyse économique*, n° 83, novembre.

et masculine¹⁸ devraient continuer à représenter d'ici la fin de la décennie 75 % de l'emploi et il faudrait toujours réallouer un quart des femmes et des hommes pour parvenir à la parité des sexes dans l'ensemble des professions. Cette segmentation sexuée des métiers n'est pas sans incidence sur les inégalités de trajectoires professionnelles. Une partie des métiers féminisés sont, à qualification égale, moins rémunérateurs (salaire inférieur en moyenne de 25 % à ceux des métiers mixtes¹⁹), le temps partiel y est parfois un mode habituel de gestion de la main-d'œuvre, et les possibilités de promotion et d'encadrement sont moindres.

Le maintien de cette « ségrégation professionnelle sexuée²⁰ » reflète en partie des choix de parcours scolaire. Les métiers de la santé et de l'éducation sont ainsi très féminisés comme les filières qui y conduisent (les femmes représentent 80 % des jeunes débutant dans le métier d'infirmier comme dans les écoles en santé-social) ; inversement les jeunes femmes sont minoritaires dans les métiers techniques et de production, qu'il s'agisse de l'informatique, de l'industrie ou de la construction, comme dans les filières éducatives « mathématiques, ingénierie, systèmes » qui y mènent. Mais la ségrégation des filières de formation est souvent redoublée par une « préférence » des recruteurs et des candidats qui vient accroître la

« ségrégation sexuée » des métiers dans les jeunes générations : la majorité des jeunes débutant dans le métier d'ingénieur informatique sont issus de formations supérieures en mathématiques, ingénierie et système²¹, à 67 % masculines, mais la part des hommes qui sont titulaires de ce diplôme est encore supérieure dans l'emploi, à 83 % (voir Graphique 1).

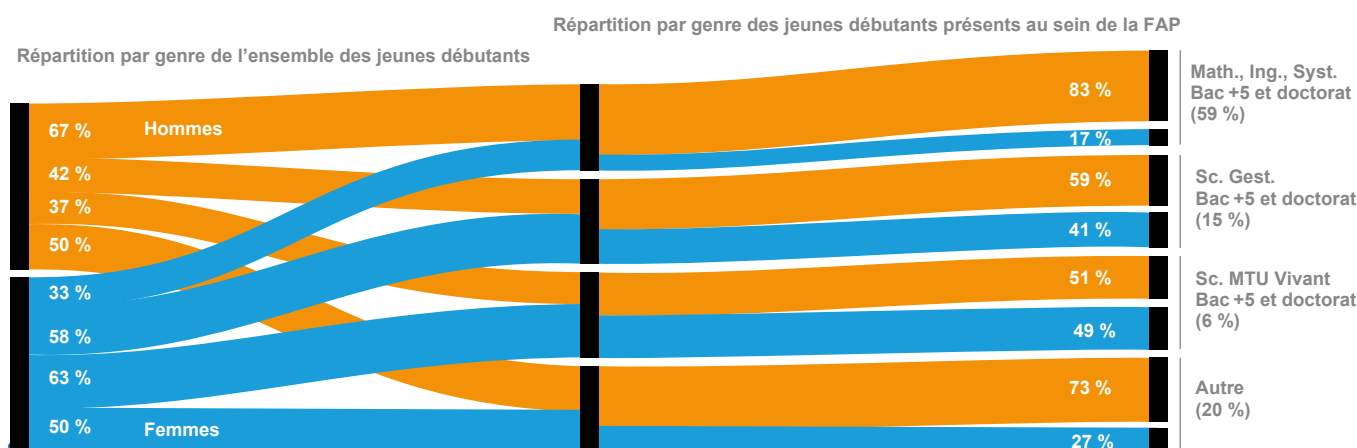
Face à cette faible mixité de certains métiers et des filières de formation qui y conduisent, les initiatives ont été nombreuses dans les instituts de formation et les branches professionnelles, mais ont surtout consisté dans des campagnes de sensibilisation aux effets limités, en l'absence d'objectifs chiffrés et de coordination. Ces actions ont par ailleurs manqué de continuité, souvent motivées par les tensions sur le recrutement, et visent davantage les femmes dans la technologie que les hommes dans la santé et le social.

Les stéréotypes sont également très présents dans la sphère des loisirs et leur place est amplifiée par le développement des usages numériques

Les stéréotypes de genre affectent également les enfants et les adolescents dans leurs pratiques culturelles et sportives et ont des impacts, différents selon le sexe, sur leur santé.

Graphique 1 – Chez les ingénieurs informatiques la « ségrégation professionnelle » des jeunes débutants est liée à la fois au marché du travail et à l'origine éducative

Ingénieurs de l'informatique : 76 % d'hommes parmi les jeunes débutant dans le métier



Lecture : 59 % des jeunes débutant dans le métier d'ingénieur de l'informatique sont titulaires d'un bac +5/docteurat en « mathématiques, ingénierie et système ». Cette filière éducative est très masculinisée (67 % de garçons) et la part des hommes qui sont titulaires de ce diplôme est encore supérieure dans l'emploi (83 %).

Source : Céreq, enquêtes générations empilées (moyenne des générations 2010-2013-2017 interrogées trois ans après leur sortie d'études initiales), calculs France Stratégie

18. Part des femmes/hommes supérieure à 65 %.

19. Part des femmes/hommes supérieure à 35 %.

20. La ségrégation professionnelle des femmes renvoie à deux phénomènes : d'une part la ségrégation verticale, qui désigne la sous-représentation des femmes par rapport aux hommes dans les hauts revenus et les postes à responsabilité (plafond de verre) ; d'autre part la ségrégation horizontale, qui désigne la concentration ou surreprésentation des femmes dans certaines professions, en partie d'origine éducative.

21. Hors médecine mais y compris sciences naturelles.

Des pratiques sportives et culturelles très différenciées selon le sexe

Le sport et la culture sont des espaces de socialisation et de construction de soi des enfants et des adolescents. Enjeu identitaire fort pour les jeunes et leur famille, ils restent marqués par des attentes sociales normées qui conduisent à des pratiques sportives et culturelles très genrées qui ont peu évolué depuis dix ans. Les garçons sont toujours plus investis dans le domaine sportif et les filles dans le domaine culturel, et au sein même de ces loisirs les pratiques restent différenciées selon le sexe (choix d'un sport, modalités, etc.).

En 2022, 8 % des filles de 11 à 15 ans pratiquent 60 minutes quotidiennes d'activité physique ou sportive modérée à soutenue, contre 17 % des garçons²², soit un écart stable depuis 2014.

L'écart est encore plus marqué pour la pratique encadrée, à l'école ou en extra-scolaire via des associations ou des clubs, prédominante chez les enfants. Les garçons sont ainsi toujours plus nombreux que les filles à détenir une licence dans une fédération agréée, malgré un rattrapage des licences féminines observé entre 2012 et 2017. On observe pour les deux sexes une baisse de la pratique encadrée à partir de 15 ans, plus marquée pour les filles. Ces différences sexuées dans la pratique sportive s'atténuent à l'âge adulte (60 % des hommes de 15 ans et plus et 56 % des femmes ont une activité physique ou sportive régulière en 2024, un écart en baisse de deux points par rapport à 2018).

Plusieurs disciplines sportives restent très segmentées. Si le football et le rugby – sports associés au masculin – se sont un peu féminisés entre 2013 et 2022, la gymnastique et la danse – sports associés au féminin – n'ont pas attiré davantage de garçons. Les écarts de pratiques ne peuvent pas s'expliquer, surtout dans l'enfance, par des différences objectives d'ordre physiologique, d'autant que la pratique s'effectue le plus souvent de manière non mixte. Les stéréotypes liés au corps dans la pratique du sport et l'injonction de conserver sa féminité (ne pas trop se muscler) ou sa masculinité (développer sa force) restent présents.

L'encadrement par les adultes est encore très majoritairement masculin, et la mise en valeur du sport féminin

toujours très en deçà du sport masculin dans les retransmissions sportives sur les chaînes gratuites généralistes (les compétitions féminines représentent en 2021 seulement 5,5 % des retransmissions sportives, contre 33,5 % pour les compétitions masculines²³). Ces chiffres varient beaucoup selon les années, mais même en 2019, année particulièrement favorable avec l'organisation en France de la coupe du monde de football, les compétitions féminines ont plafonné à 17 % du total.

Les politiques publiques se sont principalement focalisées sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La lutte contre les stéréotypes et les inégalités dans les pratiques sportives a principalement pris la forme d'actions de sensibilisation et de formation des professionnels, qui restent insuffisantes. Plusieurs politiques publiques se sont concentrées sur le développement de la pratique « pour tous²⁴ », sans viser particulièrement les filles, voire en menant des politiques qui pourraient favoriser la pratique masculine (comme le développement de l'offre d'espaces sportifs en accès libre, qui à l'heure actuelle sont plutôt investis par les garçons). Si l'obligation de mixité des bureaux dans les instances fédérales, puis de parité à compter de 2024²⁵, semble avoir eu des effets au vu de la féminisation de ces fonctions ces dernières années, les inégalités persistent. Des politiques récentes visant la féminisation du sport et la visibilité des femmes dans les médias ont aussi été mises en place et restent à évaluer.

La segmentation sexuée des pratiques culturelles traditionnelles constatée en 2014 a reculé depuis dix ans, dans un contexte de baisse de la plupart des activités culturelles traditionnelles des 15-18 ans au profit du numérique. Cependant les activités culturelles traditionnelles restent toujours plus investies par les filles que par les garçons, à l'inverse de ce qui est constaté pour les pratiques sportives.

Si les pratiques culturelles restent genrées, les écarts entre les filles et les garçons s'amenuisent. C'est en particulier le cas de la lecture : 86 % des filles de 7 à 19 ans déclarent lire par goût sur leur temps libre en 2024, contre 76 % des garçons, soit un écart sexué qui s'est réduit de 6 points depuis 2016 (87 % des filles et 70 % des garçons). Symétriquement, les différences sexuées dans la pratique des jeux vidéo, traditionnellement plus masculins, sont moins marquées. Néanmoins les pratiques

22. Source : enquêtes *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC-EnClass)*, 2014 et 2022.

23. Le reste correspondant aux compétitions mixtes, comme les Jeux olympiques et paralympiques.

24. Il en va ainsi du programme « 30 minutes d'activité physique quotidienne par jour » mis en place avec l'Éducation nationale à l'occasion des Jeux olympiques de 2024.

25. Prolongeant la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui imposait une obligation de représentation de chacun des deux sexes dans les instances dirigeantes des fédérations sportives françaises, la loi du 2 mars 2022 exige désormais la parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives.

artistiques amateur restent largement féminisées, comme les classes spécialisées de collège ou de lycée, notamment en arts plastiques, danse et théâtre.

Les progrès ont été également sensibles dans la féminisation de l'encadrement culturel public et la visibilité médiatique des femmes. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à diriger les services publics culturels²⁶, les théâtres et les centres d'art publics, même si elles restent minoritaires dans la musique et la danse. La visibilité des femmes s'est également améliorée depuis dix ans dans les œuvres audiovisuelles (passant de 38 % en 2014 à 43 % en 2022) et dans les fictions (passant de 37 % en 2014 à 42 % en 2022) diffusées à la télévision. En revanche, le temps de parole des femmes a diminué à la radio et à la télévision entre 2017 (où il était de 36 %) et 2023 (34 %), alors même que leur présence a augmenté (43 % des femmes présentes sur les plateaux télé et radio en 2023, contre 40 % en 2017). Les femmes continuent par ailleurs d'être fortement sous-représentées pour les programmes sportifs (12 % en 2017, 19 % en 2023).

Si la politique volontariste du ministère de la Culture et la régulation de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) ont accompagné ces évolutions, les mesures mises en place pour accroître les pratiques culturelles des jeunes, à l'instar du pass Culture, n'ont pas ciblé spécifiquement les garçons, plus éloignés de ces pratiques.

La place croissante du numérique, amplificateur de stéréotypes

La décennie est marquée par la montée en puissance des usages numériques et la place croissante occupée par les plateformes et les réseaux sociaux dans la socialisation des enfants et des jeunes. Les réseaux et les plateformes constituent dès la préadolescence des espaces personnalisés de sociabilité, de divertissement et d'information. Mais filles et garçons ne les mobilisent pas de la même manière : les filles sont davantage présentes dans la sphère de la publication d'image de soi, des activités conversationnelles et de création (70 % des filles de 15-16 ans déclarent souvent réaliser ou envoyer des photos ou des vidéos, contre la moitié des garçons), les garçons dans la sphère vidéoludique (71 % déclarent jouer souvent, contre 25 % des filles) et la consultation des sites pour adultes (en 2024, 41 % des garçons déclarent en consulter parfois ou souvent, contre 8 % des filles)²⁷.

Les enfants et les adolescents sont massivement exposés sur les plateformes à des contenus sexistes – qu'ils soient pornographiques, commerciaux ou récréatifs – qui véhiculent des représentations stéréotypées dévalorisantes, en particulier pour les femmes. D'après l'enquête CSA-France Stratégie, la conscience par les adolescents d'une inégalité de traitement est elle-même sexuée (54 % des filles de 15-17 ans estiment injuste la représentation des femmes sur les réseaux sociaux, 47 % d'entre elles estiment injuste la représentation des hommes, contre respectivement 45 % et 35 % des garçons).

À l'instar des autres industries culturelles, les industries numériques s'appuient sur la diffusion de stéréotypes de genre, qui servent une logique de standardisation des contenus. Cette logique privilégie les représentations les plus partagées, susceptibles de répondre aux attentes des annonceurs et de capter les audiences les plus larges. Des contenus alternatifs, porteurs de représentations plus diversifiées ou de discours féministes, existent mais restent confinés à des niches moins visibles, car le modèle économique repose sur la maximisation de l'audience. Enfin, les femmes créatrices de contenus sont sous-représentées sur les plateformes numériques, comme dans les médias audiovisuels et culturels.

Mais les éléments spécifiques aux industries numériques (likes, filtres, mise en avant de soi, algorithmes) renforcent la diffusion et l'appropriation de ces stéréotypes sexistes, à travers leurs interfaces, leurs formats et les contenus que leurs algorithmes favorisent.

Pour mieux capter l'attention et rentabiliser les espaces publicitaires, les plateformes poussent les utilisateurs à adopter des stratégies de différenciation sexuée. C'est notamment le cas des influenceurs et influenceuses, qui s'alignent souvent sur des postures très stéréotypées. Au-delà, les activités de publicisation ou d'exposition de soi qui offrent aux jeunes des espaces inédits d'expression sont elles aussi des espaces de reproduction des stéréotypes sexistes dans la période de fragilité que constitue l'adolescence.

Les algorithmes de recommandation qui profilent les usagers peuvent renforcer des biais et enfermer les adolescents dans des « bulles » correspondant à ce que les plateformes considèrent comme « pertinent » pour un profil sexué donné.

26. La part de femmes dirigeant les services déconcentrés du ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) est passée de 21 % en 2012 à 47 % en 2024.

27. Enquête de l'Opnan (Observatoire des pratiques numériques des adolescents en Normandie).

Le numérique diffère également des industries culturelles par les violences en ligne et le cyberharcèlement, qui touchent aussi bien les filles que les garçons. Les adolescents perçoivent les espaces numériques de manière ambivalente : à la fois espaces d'expression et de liberté et espaces de surveillance et de contrôle social.

L'économie de l'attention favorise les comportements extrêmes – sexualisés, misogynes, violents – qui ciblent particulièrement les filles, ce qui peut les pousser à se retirer, se dissimuler, et adopter, comme dans l'espace public, une posture secondaire.

Cette forte exposition aux contenus sexistes se déroule dans un environnement bien moins encadré que celui de l'audiovisuel, et la tâche des parents pour superviser l'accès de leurs enfants à internet est complexe. En l'absence d'une régulation efficace, la construction de l'identité sociale en ligne se fait principalement sous le contrôle des plateformes et des réseaux sociaux.

La régulation publique pour assurer la protection des enfants et des adolescents a porté ses efforts sur la pédocriminalité, puis progressivement sur la lutte contre les discours de haine (racisme, antisémitisme principalement) et l'accès des mineurs à la pornographie – sans réelle efficacité sur ce dernier point. Mais la place des médias numériques est encore considérée comme secondaire dans la lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre, et peu d'actions spécifiques ont été entreprises par les pouvoirs publics.

Les actions d'éducation aux médias et au numérique prévues dans les établissements scolaires sont limitées. Le règlement européen DSA, entré en vigueur en février 2024, vise notamment à simplifier les procédures de signalement et renforcer la protection des mineurs, mais la modération des contenus reste de la responsabilité des plateformes.

Les stéréotypes sexués ont également un impact sur la santé des adolescents

Les stéréotypes de genre – les filles seraient par nature « fragiles » et « sensibles » alors que les garçons seraient par nature « forts » et « résistants » – influencent « leur état de santé, la prise de risque ainsi que l'expression de leurs symptômes²⁸ ».

Le rapport à la santé et au système de soins reste plus étroit chez les filles, reflet de leur supposée fragilité :

elles consultent plus régulièrement médecins et dentistes que les garçons à l'adolescence, et continuent de percevoir leur état de santé comme plus dégradé que les garçons. Depuis dix ans, l'écart de perception s'est même creusé entre les sexes : 24 % des filles âgées de 11 à 15 ans se disent en excellent état de santé en 2024 (32 % en 2014), contre 39 % des garçons (43 % en 2014)²⁹. Ces écarts sexués sur la santé perçue s'accroissent encore après 15 ans et dans le temps : les lycéens sont 41 % à s'estimer en excellente santé en 2022 (37 % en 2018), contre 21 % des filles (24 % en 2018).

Les garçons ont en moyenne tendance à adopter des comportements plus violents et risqués, qui renvoient aux stéréotypes de bravoure et de force qui leur sont assignés. Il en résulte une surmortalité des garçons par rapport aux filles, en particulier à l'adolescence. Et ces écarts sexués de mortalité chez les 15-19 ans, qui avaient diminué depuis les années 1990, stagnent depuis 2014. En revanche, les écarts de consommation de substances psychoactives entre filles et garçons s'amenuisent.

Enfin, les problèmes de santé mentale restent inégalement répartis entre les deux sexes, en particulier à partir de l'adolescence. Les adolescentes sont davantage diagnostiquées en état de dépression ou de maladie psychiatrique que les garçons. Si la santé mentale des enfants et des jeunes s'est fortement dégradée depuis dix ans, et plus encore après le confinement, cette détérioration est plus marquée chez les filles, particulièrement à l'adolescence : selon l'assurance-maladie, entre 2015 et 2022 le nombre de filles âgées de 15-19 ans atteintes de maladies psychiatriques a crû de 55 % et celui des garçons de 24 %. À cela s'ajoute la hausse spectaculaire des hospitalisations pour geste auto-infligé (tentative de suicide ou automutilation) chez les filles depuis 2020 (+61 % entre 2020 et 2023), creusant l'écart avec les garçons.

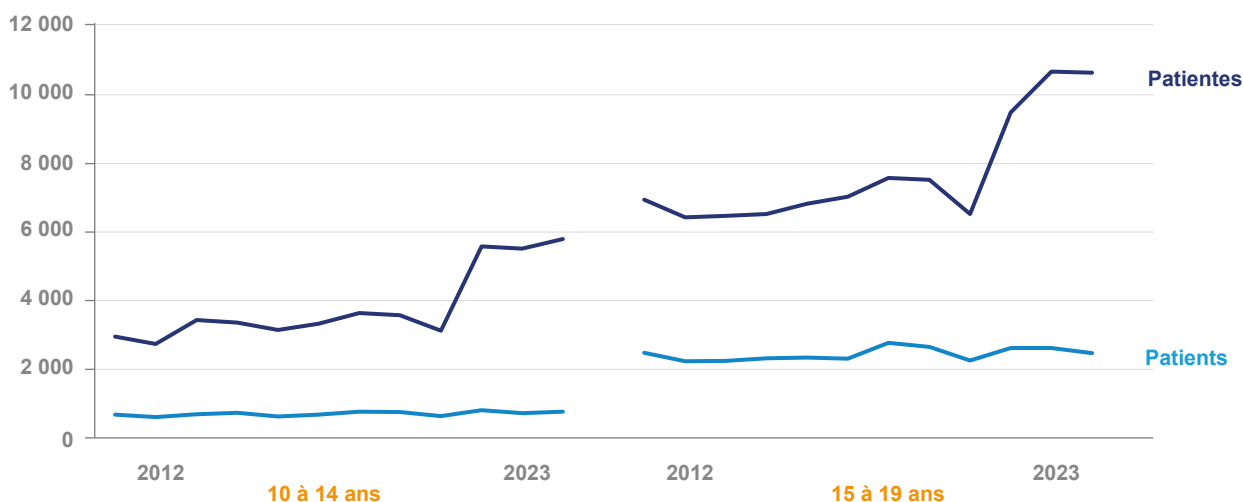
Les troubles alimentaires sont également plus marqués chez les adolescentes, ce qui traduit un rapport au corps qui reste très sexué. L'idéal de minceur demeure une norme physique plus prégnante pour les filles que pour les garçons. Aussi, on constate des écarts conséquents entre la perception d'un surpoids et sa véracité, principalement chez les filles. Parmi les collégiens qui se perçoivent en surpoids (« un peu ou beaucoup trop gros »), les filles sont surreprésentées, alors qu'elles sont selon leurs caractéristiques d'indice de masse corporelle (IMC) moins fréquemment en surcharge pondérale que les garçons³⁰.

28. France Stratégie (2014), *Lutter contre les stéréotypes filles-garçons*, op. cit.

29. Source : enquêtes *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC-EnClass)*, 2014 et 2022 (données déclaratives).

30. Sources : enquêtes *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC-EnClass)*, 2014 et 2022, d'après Santé publique France (2024), *La santé des collégiens en France : perception du corps, corpulence et puberté* pour l'IMC en 2014 et d'après l'Inserm pour l'IMC en 2022.

Graphique 2 – Nombre annuel de patients hospitalisés au moins une fois en court séjour pour geste auto-infligé (tentative de suicide ou automutilation) entre 2012 et 2023, par âge et sexe



Champ : France entière, patients âgés de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans hospitalisés au moins une fois en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) avec un diagnostic associé de geste auto-infligé (Code CIM-10 de X60 à X84).

Lecture : en 2012, on dénombre 2 948 patientes âgées de 10 à 14 ans ayant eu au moins une hospitalisation comportant un diagnostic de geste auto-infligé, contre 5 798 en 2023.

Source : France Stratégie, données du système national de données de santé, Cnam

Et ces écarts se sont légèrement accrus entre 2014 et 2022 : en 2014, 35 % des collégiennes se pensaient en surpoids contre 21 % des garçons ; en 2022, l'écart atteint près de 16 points (38 % pour les filles, contre 22 % pour les garçons).

Si les politiques publiques ont cherché depuis dix ans à porter une attention accrue à la santé des enfants et des jeunes, comme l'illustre le renforcement des rendez-vous de suivi médical obligatoire entre 0 et 16 ans, la prise en compte de la dimension sexuée des problèmes de santé des enfants et des adolescents reste marginale, y compris dans les domaines où s'observe une dégradation marquée et des écarts croissants entre les sexes (santé mentale notamment).

Malgré les recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS) et du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) en la matière en 2020, les actions de sensibilisation des acteurs sur les stéréotypes ou les différences en matière de santé entre les sexes n'ont pas été développées³¹.

Les stratégies nationales de santé successives ont intégré des volets spécifiques à la santé des femmes et aux stéréotypes pour ce qui concerne les adultes, mais cette prise en compte ne se retrouve pas de la même manière pour les enfants. Ainsi la santé physique et mentale des enfants est au cœur de la feuille de route 2024-2030³²

issue des assises de la pédiatrie et de la santé des enfants, mais aucune mention sur le sexe ou les stéréotypes n'y figure. Par ailleurs, aucune mesure de sensibilisation des acteurs de la santé des enfants (famille, professionnels, etc.) aux stéréotypes et à leurs effets délétères sur la santé n'est prévue.

POUR UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET GLOBALE DE LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES DURANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

La stagnation de l'adhésion aux stéréotypes voire la recrudescence de certains préjugés, en particulier chez les jeunes, nécessitent de porter une attention renouvelée à ce terreau des inégalités entre les sexes. Si les politiques publiques se sont attaquées aux effets les plus délétères des représentations genrées, au premier rang desquels les violences sexistes et sexuelles et les inégalités professionnelles, les actions sur les stéréotypes qui en sont le ferment ont été moins constantes, leur efficacité est restée limitée et les mesures prévues pas toujours suivies d'effets. La dynamique initiée en 2012 pour faire de la lutte contre les stéréotypes l'une des priorités des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes semble, en effet, s'être érodée.

31. Soulignons cependant la mesure 26 du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes de 2023-2027, qui prévoit de « saisir la HAS pour établir un référentiel concernant la symptomatologie spécifique aux femmes de certaines pathologies ».

32. Ministère du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles (2024), *Rapport sur les assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant*, avril.

Or le maintien des stéréotypes chez les adolescents et les jeunes adultes – comme la persistance des écarts sexués en matière de soin aux enfants, de parcours scolaire et professionnel ou de pratique sportive et culturelle – impose non seulement de poursuivre et d'intensifier la sensibilisation des jeunes et de ceux qui les accompagnent à ces préjugés mais aussi de mener des actions visant à faire évoluer concrètement les pratiques dans les différentes sphères de socialisation des enfants et des adolescents. Car les stéréotypes ne sont pas que des représentations mentales mais se nourrissent des inégalités observées.

À l'heure où les réseaux sociaux amplifient la diffusion des stéréotypes voire les renforcent, et dans un climat international de régression des politiques en faveur de l'égalité des sexes, une politique publique plus affirmée pour les combattre mérite d'être élaborée.

Nos propositions en ce sens présentent des pistes que nous mettons en débat et non des mesures complètes ayant fait l'objet d'une instruction sur leurs modalités précises de mise en œuvre. Elles s'articulent autour de cinq axes : un axe transversal de gouvernance qui donne des éléments de méthode pour s'assurer que la lutte contre les stéréotypes soit une priorité politique dont les résultats seraient évaluables ; un axe destiné à réduire la pénalité à la maternité et à renforcer la coparentalité ; un axe ciblé sur l'école pour lutter contre les stéréotypes et renforcer la culture de l'égalité ; un axe visant à « dégenrer » l'orientation et les métiers ; un axe de lutte contre les représentations stéréotypées sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques.

Axe 1 – Faire de la lutte contre les stéréotypes filles-garçons une priorité politique

La lutte contre les effets néfastes des stéréotypes sur les filles et les garçons nécessite un portage politique fort, pour rendre plus visibles et mieux coordonner les actions des différents ministères. Elle doit reposer sur la définition d'un cadre stratégique interministériel pluriannuel, décliné en une feuille de route et assis sur la production de données permettant son pilotage, son suivi et son évaluation.

Proposition 1 – Mettre en place une politique interministérielle de lutte contre les stéréotypes et lui garantir un portage politique fort et durable.

Il s'agit de nommer auprès du Premier ministre un délégué interministériel aux droits des femmes et à l'égalité de plein exercice, auquel seraient rattachés le service des

droits des femmes et de l'égalité ainsi que les réseaux qu'il anime, et d'inscrire la lutte contre les stéréotypes dans le plan interministériel en faveur de l'égalité et dans les missions des hauts fonctionnaires à l'égalité.

Proposition 2 – Mettre en place un suivi effectif et une évaluation du plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027.

Il s'agirait de décliner le plan interministériel suivant une feuille de route mesurable et évaluable (moyens, calendriers, indicateurs, résultats, cibles) faisant l'objet d'un calendrier de suivi interministériel. Le Haut Conseil à l'égalité (HCE) dresserait ensuite un bilan annuel de la mise en œuvre et des effets du plan, rendu public et transmis au Parlement.

Proposition 3 – Développer des indicateurs sexués permettant de disposer d'une vision d'ensemble des stéréotypes et des inégalités qui touchent les filles et les garçons et de documenter les effets des politiques publiques sur les inégalités entre les sexes.

Il est proposé de renouveler chaque année l'enquête sur l'état des stéréotypes filles-garçons auprès des collégiens et des lycéens, mais également de combler le besoin de données sexuées nécessaire pour développer une vision d'ensemble des inégalités qui touchent les filles et les garçons dans toutes les sphères de vie des enfants.

Axe 2 – Réduire la pénalité à la maternité et renforcer la coparentalité

Des changements structurels sont à mettre en place pour un meilleur partage des rôles des hommes et des femmes dans la société et dans le foyer, car l'observation par le jeune enfant des rôles genrés des parents contribue à la perpétuation des stéréotypes.

Proposition 4 – Réformer le congé paternité et le congé parental.

Il s'agirait, d'une part, d'allonger le congé paternité à dix semaines, dont six obligatoires, d'autre part de mettre en place un congé parental plus court et mieux indemnisé en ramenant la durée d'indemnisation à huit mois à partager entre les deux parents, dont trois mois par parent seraient non transférables (coût estimé à 1 milliard d'euros en régime de croisière, après une montée en charge qui devrait prendre plusieurs années).

Proposition 5 – Garantir un accueil formel pour tous les enfants à partir de l'âge de un an dans le cadre du service public de la petite enfance.

L'atteinte de cet objectif suppose d'offrir 200 000 solutions d'accueil formel supplémentaires, individuel et collectif, à l'horizon 2030. Outre les 100 000 places déjà financées dans le cadre de la convention d'objectifs entre l'État et la Cnaf, 100 000 places pourraient être progressivement libérées en étendant la scolarisation pré-élémentaire aux enfants atteignant 3 ans entre janvier et août (coût estimé à 300 millions d'euros).

Proposition 6 – Favoriser l'implication des deux parents en cas de séparation.

La possibilité d'une résidence alternée pourrait être plus systématiquement examinée par les différents acteurs intervenant lors des séparations (avocats, notaires, agents des CAF et services de médiation familiale ou juges aux affaires familiales en cas de contentieux ou pour l'homologation des conventions parentales), en faisant toujours primer l'intérêt supérieur de l'enfant³³.

Proposition 7 – Réformer les prestations et prélèvements pour réduire les désincitations à l'activité des femmes en couple, sur la base d'un audit du système social et fiscal.

La prise en compte des ressources des deux conjoints dans la fiscalité et les prestations sociales réduit les incitations au travail du deuxième apporteur de ressources, dont les trois quarts sont des femmes. Un travail d'audit du système social et fiscal, visant à étudier ses effets désincitatifs selon le sexe et la situation familiale, apparaît ainsi nécessaire, afin d'identifier les principaux mécanismes à l'œuvre et de proposer des réformes permettant de les corriger.

Axe 3 – Agir à l'école pour lutter contre les stéréotypes et renforcer la culture de l'égalité

Faire de l'école un vecteur plus efficace de la lutte contre les stéréotypes et de l'égalité entre les sexes nécessite d'agir simultanément sur différents leviers³⁴.

Proposition 8 – S'assurer que tous les élèves bénéficient d'un enseignement de sensibilisation aux stéréotypes et d'éducation à l'égalité à partir du primaire et durant toute la scolarité.

Deux mesures pourraient y concourir : faire évaluer la mise en place des enseignements et la pertinence des contenus par l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) ; déployer des délégués ou des

ambassadeurs dans les établissements scolaires du second degré sur le modèle des éco-délégués ou des ambassadeurs contre le harcèlement afin de sensibiliser les élèves aux stéréotypes de genre.

Proposition 9 – S'assurer que, sous cinq ans, les enseignants, personnels d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale auront suivi un module de formation continue afin de les sensibiliser et les former à la pédagogie égalitaire et au poids des stéréotypes de genre dans l'orientation des élèves.

Pourrait également être expérimentée la mise en place d'équipes de formateurs spécialisés en mathématiques pour accompagner les équipes pédagogiques dans l'identification des stéréotypes filles-garçons dans cette discipline et l'adoption de pratiques pédagogiques neutres.

Proposition 10 – Prévoir la réalisation fin 2026 d'un bilan de la mise en place de la Charte pour l'égalité filles-garçons dans les manuels scolaires, et envisager une labellisation si les résultats ne sont pas satisfaisants.

Proposition 11 – Inscrire systématiquement dans les lettres de mission des recteurs, des directeurs académiques et des chefs d'établissement des objectifs sur l'égalité et sur la mixité dans l'orientation scolaire.

Axe 4 – « Dégenrer » l'orientation scolaire, les formations et les métiers

Il est nécessaire d'adopter des politiques structurantes qui se fondent sur des objectifs chiffrés et des mécanismes d'incitation. C'est la condition pour accroître la mixité qui garantira une plus grande liberté de choix d'orientation des adolescents et une meilleure adéquation sur le marché du travail.

Proposition 12 – Élaborer à destination des employeurs publics et privés un plan d'action pour encourager la mixité dans des métiers stratégiques où la relation emploi-formation est forte.

Les métiers stratégiques pour les transitions démographique, écologique et numérique sont souvent des métiers peu mixtes (infirmiers, ouvriers du bâtiment, ingénieurs en informatique), ce qui alimente les tensions sur le recrutement. Il s'agirait de prioriser ces métiers et de fixer des objectifs chiffrés de progression de la mixité dans les métiers et dans les filières de formation qui y mènent

33. La résidence alternée serait notamment exclue en cas de situations de violences conjugales et/ou familiales. Voir les propositions sur ce sujet formulées dans le rapport de Xavier Iacovelli à l'issue de sa mission confiée par le gouvernement sur le soutien aux familles en situation de monoparentalité : Iacovelli X. (2024), *Mission gouvernementale sur les familles monoparentales-Rapport final*, novembre.

34. Les mesures annoncées le 7 mai 2025 par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du plan « Filles et maths » mobilisent plusieurs des leviers identifiés dans cet axe et dans le suivant.

entre tous les acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle (Éducation nationale, France Travail, enseignement supérieur, branches professionnelles, etc.).

Proposition 13 – Moduler les subventions à l'apprentissage pour les établissements en fonction de la progression de leur taux de mixité.

Il s'agirait d'instaurer un bonus-malus en fonction de la progression de la mixité qui serait plafonné à 5 % des coûts des contrats validés par France compétences, qui aurait la charge de moduler ces subventions.

Proposition 14 – Fixer aux établissements de formation initiale, publics et privés, des objectifs de progression de mixité des spécialités de formation pré et post-bac et bonifier les subventions aux établissements en fonction des progrès accomplis (fonds dédié).

Un fonds dédié permettrait de bonifier les subventions aux établissements en fonction des progrès accomplis. Cette augmentation permettrait également de financer des actions pour accélérer les candidatures du sexe minoritaire.

Proposition 15 – Instaurer un bonus sur Affelnet (vœux d'orientation post-3^e) et Parcoursup (vœux d'orientation post-baccalauréat) pour les jeunes filles et garçons dont les vœux d'orientation se portent sur des spécialités de formation où leur sexe est nettement minoritaire.

Proposition 16 – Conditionner la formation continue aux progrès de la mixité.

Des indicateurs de mixité des formations pourraient être ajoutés dans les critères pris en compte pour la labellisation des certifications professionnelles au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Par ailleurs, un système de bonification serait instauré pour les individus qui demandent l'accès au fonds de reconversion (20 000 personnes formées par an) et qui s'orientent dans des formations où leur sexe est minoritaire.

Proposition 17 – Ajouter des indicateurs de mixité dans l'index égalité à l'occasion de la transposition de la directive sur la transparence salariale (écart à la moyenne de la branche et mixité minimale).

Les entreprises devraient publier l'écart par métier à la moyenne de la branche et à la mixité minimale (part des femmes/hommes inférieure à 65 % et supérieure à 35 %). Si l'entreprise est en dessous du seuil minimal et de la moyenne de la branche, elle devra progresser de 5 points de pourcentage en trois ans vers la moyenne de la

branche ; si elle est au-dessus de la moyenne de la branche mais en dessous du seuil minimal, elle devra progresser de 3 points de pourcentage en trois ans vers la mixité minimale par métier. Ces indicateurs seraient publiés dans une logique de *name and shame*.

Axe 5 – Agir contre les représentations stéréotypées sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques

Alors que les enfants et les adolescents sont fortement exposés aux contenus stéréotypés des réseaux sociaux, les plateformes numériques sont moins régulées que les médias traditionnels.

Proposition 18 – Assurer un suivi annuel des stéréotypes sexistes sur les plateformes numériques afin d'alerter sur la diffusion des biais genrés et de faciliter des mesures de correction et de sanction.

Ce suivi serait opéré dans le cadre d'un projet de recherche soutenu par les pouvoirs publics et qui intégrerait aussi la question du fonctionnement des algorithmes dans la diffusion des biais genrés.

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes pourrait assurer la publication des résultats de l'évaluation annuelle ainsi que l'émission d'un avis et de points de vigilance à l'attention de l'Arcom et des plateformes. L'Arcom pourrait également s'appuyer sur l'évaluation pour alerter la Commission européenne sur des contenus préjudiciables (et faciliter des mesures de correction ou de sanction).

Proposition 19 – À l'occasion d'une révision du Règlement européen sur les services numériques (RSN), la France pourrait porter une demande de renforcement du cadre européen, avec notamment une obligation pour les plateformes numériques de justifier auprès du signaleur le non-retrait de contenus signalés, une plus grande intégration de la lutte contre les stéréotypes et la mise en place d'un régulateur européen.

Proposition 20 – Développer l'éducation à l'esprit critique et aux faits à l'école et s'assurer que les élèves bénéficient d'enseignements sur le rôle des plateformes et des réseaux sociaux dans la diffusion de représentations stéréotypées.

Réaliser chaque année sous l'égide de l'Arcom une évaluation des actions menées par les plateformes en matière d'éducation aux médias et à l'information, et révéler publiquement les mauvaises pratiques (*name and shame*).

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



[@strategie_Gouv](https://twitter.com/strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)



Directeur de la publication : **Clément Beaune** ;
Directeur de la rédaction : **Cédric Audenis**, commissaire général adjoint ;
Secrétariat de rédaction : **Olivier de Broca**, **Gladys Caré**,
Éléonore Hermand, **Valérie Senné** ;
Dépôt légal : mai 2025 ;
N° ISSN : 2556-6059 ;

Contact presse : **Matthias Le Fur**, directeur du service Édition-Communication-Événements, 01 42 75 61 37, matthias.lefur@strategie.gouv.fr

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens.